

## VÉGÉTATION PRÉSENTE SUR LES BERGES DE LA RIVIÈRE

# LES ESPÈCES INADAPTÉES OU ENVAHISSANTES

Certaines espèces végétales implantées sur les bords de rivières sont totalement inadaptées, voire envahissantes. Ces espèces peuvent provoquer plusieurs types de dysfonctionnements du milieu naturel :

- ① par leur **enracinement superficiel**, elles ne permettent pas de stabiliser efficacement les berges qui sont donc plus facilement érodées ;
- ② elles **poussent au détriment d'espèces locales et typiques** dont le milieu est déjà en régression pour de multiples raisons (chenalisation des cours d'eau, aménagement dans les zones inondables...) ;
- ③ elles apportent **peu d'intérêt pour la faune** liée aux milieux aquatiques en termes d'habitats, de zones de nourrissage ou de reproduction ;
- ④ elles **modifient durablement le paysage** dans le sens d'une simplification et d'une banalisation.

La **reconstitution d'une végétation diversifiée, composée d'espèces locales à croissance rapide** et adaptées aux cours d'eau, est le meilleur moyen de limiter le développement d'espèces envahissantes par effet de concurrence.

# ESPÈCES ARBORÉES

## Les résineux

Les résineux forment en général un couvert végétal très dense qui a une influence sur la qualité des eaux : acidification des eaux, fort ombrage, diminution de la flore et de la faune aquatiques. Leur système racinaire superficiel en fait des espèces inadaptées à la stabilisation des berges.



Cours d'eau traversant un bois de résineux - Crédit photo : PNR du Morvan

## Les peupliers de culture (*Populus sp.*)

Ces espèces artificielles de peuplier sont des hybrides d'origine euro-américaine ou américaine et n'ont donc pas leur place dans la végétation naturelle des berges. Généralement plantés en peuplements uniformes et denses, ils présentent un intérêt biologique faible et contribuent à l'appauvrissement de la flore locale. Du fait de leur système racinaire horizontal et superficiel, un déchaussement puis un basculement de l'arbre est souvent à l'origine de dégradations très importantes en berge.



Peupliers de culture à Saint-Amand-en-Puisaye - Crédit photo : P. Devevey

## Les robiniers faux-acacias (*Robinia pseudoacacia*)

Ce sont des arbres d'origine nord-américaine introduits en France au début du 17<sup>ème</sup> siècle. Cette essence se propage vigoureusement par drageons, formant rapidement des boisements denses et impénétrables, surtout lorsqu'ils sont traités en taillis. La densité du couvert végétal conduit rapidement à la disparition des autres espèces ligneuses.



Robinier faux-acacia en bord du ru des Morisais - Crédit photo : M. Douane

## CONSEILS D'ENTRETIEN

Lors de travaux d'éclaircie dans la végétation des berges, les espèces inadaptées doivent être **abattues en priorité** en évitant toutefois de faire des coupes à blanc et en conservant les souches en place afin de ne pas déstabiliser les berges. Les résineux ne faisant pas de rejets de souche, il suffit de les couper sur une bande de 3 à 5 mètres de largeur de part et d'autre du cours d'eau.

Les robiniers faux-acacias et les peupliers de culture doivent faire l'objet de **coupes régulières des rejets**, tous les 2 à 3 ans, afin d'affaiblir la vigueur des souches et diminuer la fructification.

Ces arbres seront **remplacés par des essences locales à développement rapide** qui concurrenceront les rejets tout en veillant à diversifier les plantations.

# ESPÈCES HERBACÉES

## Les renouées

D'origine asiatique, ces plantes colonisent très rapidement les sols mis à nu lors de travaux de terrassement ou lors de crues. Elles se reproduisent principalement par extension de leur système racinaire et par multiplication végétative. Ainsi, de petits fragments de rhizomes et de boutures de tiges sont suffisants pour générer de nouveaux individus, la dissémination se faisant surtout par l'eau. Les renouées s'imposent d'autant plus facilement que leurs rhizomes et les feuilles tombées au sol libèrent des substances qui inhibent la reproduction et la croissance des autres espèces végétales. A maturité, les renouées asiatiques forment des massifs très denses de 2 à 3 mètres de haut. Enfin, leur présence peut être perçue comme un signe d'abandon des lieux d'autant plus que les chemins d'accès et les bords des berges peuvent être totalement envahis, empêchant tout accès aux berges pour les usagers, promeneurs et pêcheurs.



Massif de renouée du Japon en berge - Crédit photo : E. Corre

## Les balsamines

Introduites en France à des fins ornementales, elles se reproduisent par leurs graines qu'elles produisent en grand nombre et qui sont éjectées à maturité jusqu'à sept mètres de distance du pied d'origine. Leur croissance rapide crée un ombrage défavorable aux plantes présentes qui perdent alors leur vigueur jusqu'à disparition. Enfin, à proximité des cours d'eau, la balsamine peut gêner l'écoulement de l'eau, notamment lors des crues, et rendre difficile l'accès aux berges par les usagers.



Balsamine de l'Himalaya - Crédit photo : leblogdeviviane.free.fr

## CONSEILS D'ENTRETIEN

La limitation de la propagation des plantes exotiques envahissantes est un problème très complexe. Aucune technique connue, idéale et performante, n'a encore été trouvée à ce jour. La question est particulièrement préoccupante pour la renouée du Japon. Aucun produit phytosanitaire n'est efficace contre cette plante et il est de toute façon interdit d'en utiliser à moins de cinq mètres d'un cours d'eau.

Les moyens à mettre en œuvre pour limiter l'expansion de ces espèces sont, notamment :

- 1 des **fauches répétées** pour épuiser les rhizomes, six à dix fois dans l'année, entre avril et octobre (période végétative de la plante) ;
- 2 l'**arrachage manuel** des jeunes plants pour limiter leur propagation ;
- 3 le **désherbage thermique** tous les quinze jours dès leur apparition au printemps ;

- 4 un stockage temporaire des résidus de coupes effectué uniquement sur une aire bétonnée ou une bâche plastique ;
- 5 la **destruction systématique** de toutes les racines et de tous les déchets de fauche ;
- 6 le **nettoyage** très soigneux de tous les outils et matériels utilisés ;
- 7 la **plantation de feuillus** composés d'arbres et d'arbustes adaptés au milieu à raison de 2 à 3 plants par m<sup>2</sup>. Un paillage par un feutre géotextile biodégradable de la surface plantée est recommandé. Cette technique permet aux jeunes plants d'arbres et d'arbustes d'émerger du massif de renouées, et éventuellement de balsamines, de reprendre le dessus en étouffant par leur couvert végétal les éventuels rejets puis d'assurer petit à petit la régénération de la végétation naturelle.

# AUTRES ESPÈCES INVASIVES

Parmi les espèces invasives, on compte, entre autres : l'érable negundo, l'ailante, l'ambroisie, l'azolla fausse-fougère, le buddleia du Père David, les griffes de sorcières, l'herbe de la pampa, des élodées, la lentille d'eau minuscule, des jussies, le myriophylle du Brésil...



Jussie - Crédit photo : C. Foutel



Myriophylle sur un étang à Mézilles - Crédit photo : C. Foutel